GLOSSAIRE

À CLAIRE-VOIE : avec des jours - non continu

À PIERRES SECHES : maçonnerie montée sans joint

À PIERRES VUES : se dit d'un enduit ne laissant que quelques moellons visibles

APPAREILLAGE : manière d'assembler les pierres ou les briques dans le mur

APPUI : partie basse d'une baie en général en dévoir

BADIGEON : dilution de chaux éteinte (lait de chaux, blanc de chaux) conservant une transparence

BANDEAU : bande horizontale d'enduit ou de pierre de taille sur la façade

BOUTISSE : brique ou pierre posée perpendiculairement à la façade

CALCIN : croûte superficielle dure de carbonate de chaux qui se forme à la surface des pierres calcaires, sous l'action de l'air et des intempéries

CHAINAGE D'ANGLE : ouvrage vertical assemblé en harpe et réalisé en pierre ou en brique permettant de consolider l'angle d'un mur

CHAPERON : couverture d'un mur

CHAUX GRASSE : liant obtenu par calcination du calcaire faisant sa prise à l'air (synonyme : chaux aérienne)

CHAUX HYDRAULIQUE : chaux ayant la propriété de faire tout ou partie de sa prise à l'eau

CONTREVENT : volet plein extérieur en bois

CORNICHE : couronnement en saillie d'un mur formé de moulures ou d'éléments appareillés

COYAU : léger infléchissement de la couverture en bas de pente couvrant la corniche

ÉCHARPE : barre en bois en diagonal entre les traverses de volets

EMBARRURE : relevé de mortier entre deux tuiles de faîtage

ENCADREMENT : ensemble des éléments de maçonnerie soulignant le pourtour d'une baie

ENCUVEMENT : étage en partie inclu dans le volume de la toiture

ENDUIT : couche de mortier de finition destinée à protéger la maçonnerie

FAÎTAGE : ligne horizontale au sommet de la couverture

FEUILLURE : angle rentrant ménagé dans le tableau d'une baie pour encastrer une porte ou un volet

GOND : articulation de ferronnerie assurant l'ouverture du vantail

GOUTTEREAU : mur situé sous la gouttière (par opposition au mur pignon)

HARPE : ouvrage vertical de pierres de taille ou de briques posées en alternant boutisses et panneresses

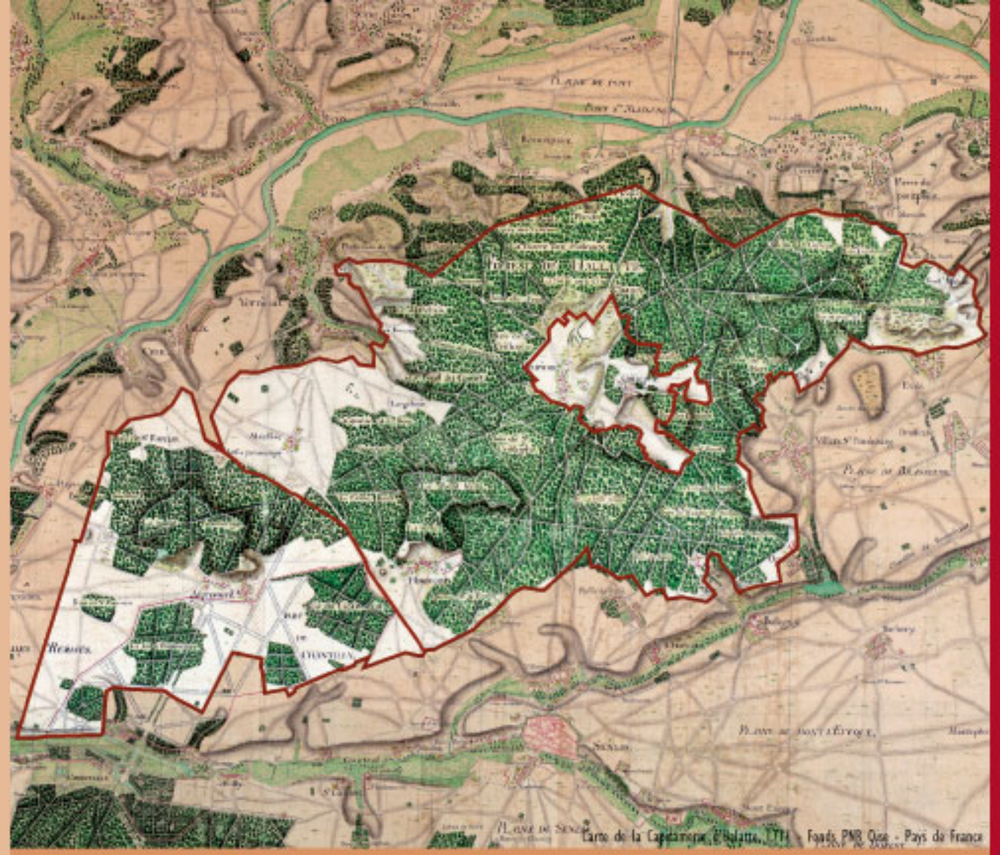

ADRESSES UTILES

Parc naturel régional Oise - Pays de France
Château de la Borne Blanche
48 rue d'Hérivaux - BP 6
60560 Orry-la-Ville
Tél. : 03 44 63 65 65 - Fax : 03 44 63 65 60
contact@parc-oise-paysdefrance.fr
www.parc-oise-paysdefrance.fr

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Oise)
La Cabotière - BP 439
60635 Chantilly cedex
Tél. : 03 44 58 00 58 - Fax : 03 44 57 76 46
caue60@wanadoo.fr

SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine)
Architecte des Bâtiments de France
Place du Général de Gaulle
60200 Compiègne
Tél. : 03 44 38 69 40 - Fax : 03 44 40 43 74

DDE (Direction Départementale de l'Équipement)
Boulevard Amyot d'Inville
60000 Beauvais
Tél. : 03 44 06 50 00 - Fax : 03 44 06 50 01

ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)
Immeuble Apotika
67, avenue d'Italie
80094 Amiens cedex 3
Tél. : 03 22 45 18 90 - Fax : 03 22 45 19 47

Parc naturel régional Oise - Pays de France

FORETS D'HALATTE ET DE LA HAUTE POMMERAYE

FORETS D'HALATTE ET DE LA HAUTE POMMERAYE

APREMONT

Recommandations architecturales

Parc naturel régional Oise - Pays de France

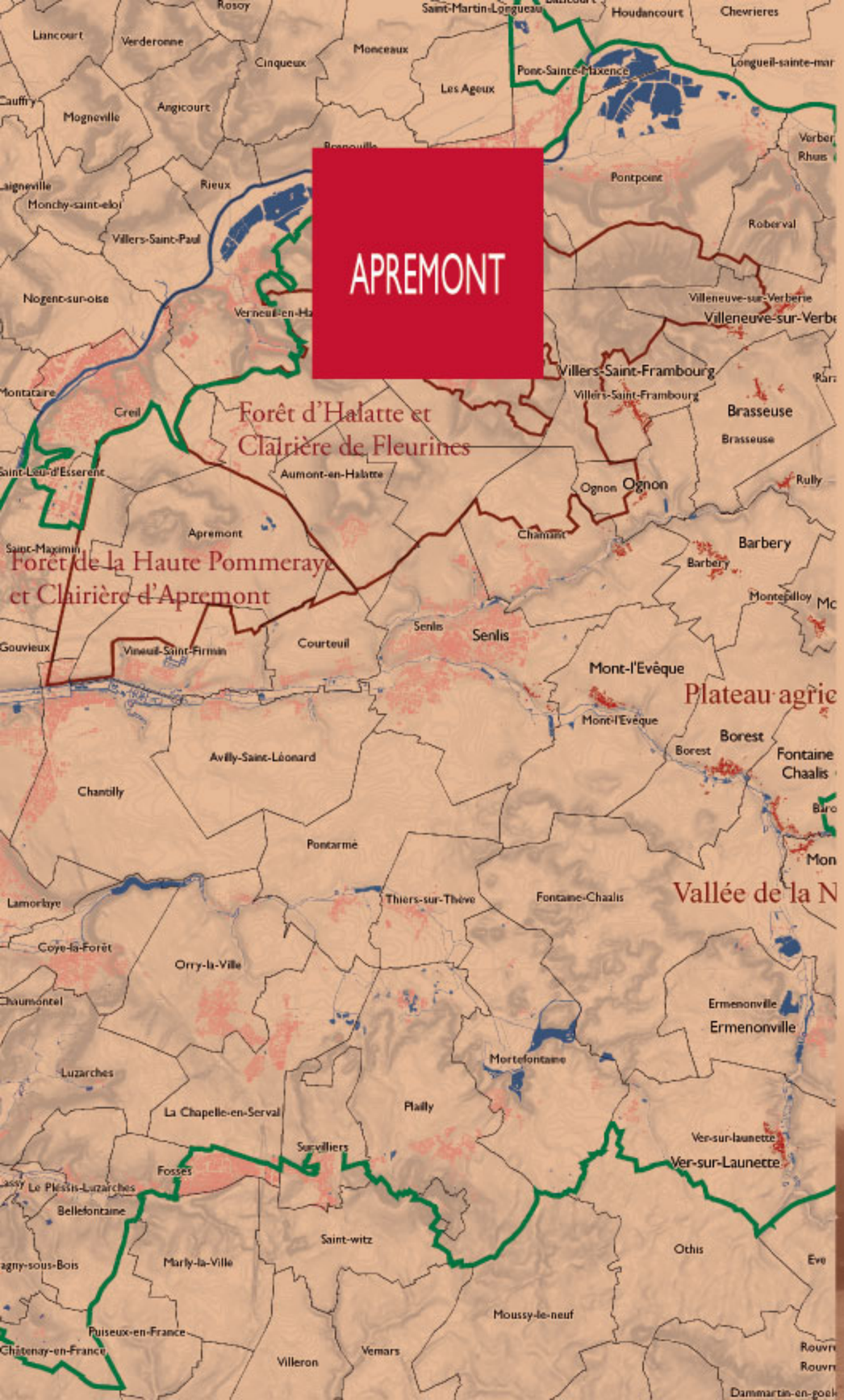

Le massif d'Halatte, la clairière de Fleurines, la forêt de la Haute Pommeraye et la clairière d'Apremont sont des unités paysagères faisant partie d'un ensemble beaucoup plus vaste, le « Valois Multien » occupant la partie sud-est du département de l'Oise. Cet ensemble qui possède une forte identité forestière par la présence du massif des Trois Forêts (forêts de Chantilly, d'Halatte et d'Ermenonville), est bordé par les vallées de l'Oise, au nord et à l'ouest, de l'Automne, au nord-est et de l'Ourcq, au sud-est.

Le massif d'Halatte est constitué d'un plateau calcaire recouvert d'une alternance de formations géologiques sableuses, calcaires et marneuses formant des buttes témoins (Mont Pagnotte, Mont Alta, butte de Saint-Christophe, butte d'Apremont). La diversité des formations, le relief, ainsi que l'histoire de ce massif ont créé un paysage forestier complexe avec la présence de belles futaies de hêtres et de chênes.
La forêt est structurée par le relief, par le parcellaire forestier et surtout par le maillage de tracés en étoile, témoin de la pratique de la chasse à courre aux XVIIème et XVIIIème siècles. Des allées forestières rayonnantes convergent vers des carrefours créant ainsi de grandes perspectives comme celle de la Table d'Apremont.

Les buttes-témoins et villages-clairières ponctuent le paysage de la forêt d'Halatte sur un axe nord-est / sud-ouest. Mais, seul un léger bombement révèle la présence de la butte-témoin d'Apremont. Le relief est d'autant peu perceptible, qu'il est couvert par la forêt de la Haute-Pommeraye.

Clairière agricole et village d'Apremont se découvrent au pied de la butte boisée. Activités agricoles, golf et pâtures pour les chevaux de polo occupent les espaces ouverts cadrés par des lisières franches et sombres. Calé contre la colline qui domine la clairière au nord, le bâti profite de la légère pente vers le sud pour une exposition idéale dans un milieu forestier assez froid dès que le soleil est tombé.

L'abbaye de Saint-Christophe installée sur la butte témoin du Mont Saint-Christophe a permis la constitution du village de Fleurines qui s'est ensuite développé de façon indépendante le long de l'ancienne route des Flandres, actuelle RD1017. Une couronne de cultures et de prairies entoure l'espace bâti et procure le recul nécessaire qui met en valeur les fronts boisés. Le hameau, quant à lui, s'est peu étendu et conserve son environnement agricole. Hameau et prieuré de Saint-Christophe, au sommet de la butte, offrent des panoramas lointains sur le paysage dont le Mont Pagnotte. Des chambres paysagères se découvrent à l'est de la butte de Saint-Christophe, révélant le doux relief des espaces cultivés et la nature sombre de la futaie.

Entre la clairière de Fleurines et la vallée de l'Oise industrielle, le vallon du ru Macquart présente une transition paysagère avec ses glacis agricoles sur fond de lisières de forêt. Vallon étroit, il est parcouru par la RD 565 autour de laquelle s'égrènent les habitations de Verneuil-en-Halatte.

Installé au pied du Mont Alta, le village-clairière d'Aumont-en-Halatte est cerné par les boisements. Forêt et village se mêlent sur leurs limites, ne permettant pas d'apprécier les lisières de forêt. La partie ancienne du village se déploie en arc de cercle, s'adaptant à la configuration naturelle du terrain.

Pendant des siècles, les villages qui se sont développés sur ces unités paysagères ont utilisé presque exclusivement les matériaux de construction disponibles à proximité immédiate. Le calcaire a joué un rôle capital dans le développement architectural du secteur, exploité sous forme de moellons simplement ramassés dans les champs, de pierre de taille extraite des carrières ou de chaux issue de la combustion de la roche. Le paysage bâti traditionnel est ainsi très marqué par des teintes allant du gris-blanc à l'ocre blond, parfois rehaussées de couleurs plus soutenues, ocre jaune ou rosée, obtenues par l'utilisation de sables de carrière naturellement riches en oxydes de fer.

GLOSSAIRE (suite)

IMPOSTE : partie vitrée au dessus d'une porte

JOINT : interstice entre deux éléments maçonnés comblé par du mortier

LINTEAU : partie le plus souvent horizontal et monolithe qui ferme le haut d'une baie

MODÉNATURE : proportions et disposition des moulures caractérisant la façade

MOELLON : élément de pierre non taillé

MORTIER : mélange composé d'eau, de liant (chaux, plâtre gros, ciment) et de sable. Il durcit au séchage et est utilisé pour liaisonner les éléments maçonnés, ragréer, jointoyer,...

MORTIER DE CHAUX GRASSE : mortier dans lequel le liant est de la chaux grasse

MORTIER BATARD : mortier dans lequel le liant est un mélange de chaux et de ciment

PANNERESSE : brique ou pierre posée parallèlement à la façade

PENTURE : plat en ferronnerie fixant le gond sur le vantail

PERSIENNE : contrevent formé d'un châssis entre les montants duquel sont assemblées des lamelles parallèles disposées en claire-voie

PIEDROIT : montant latéral portant le couvrement d'une baie

PLATRE : liant obtenu par chauffage du gypse

PLATRE GROS : plâtre de mouture grossière utilisé à l'extérieur.

RIVE : limite de toiture latérale ou de tête dans le cas d'une toiture en appentis

RUELLÉE : solin de plâtre ou mortier

SOLIN : bavette en zinc ou mortier le long d'un mur pour protéger la partie haute d'une toiture contre les infiltrations

TARATIÈRE : petit châssis vitré ayant la même inclinaison que le pan de toiture

TABLEAU : parois latérales encadrant une baie

TRUMEAU : pan de mur entre deux baies

VANTAIL : partie ouvrante d'une porte ou d'une fenêtre

Le cahier de recommandations architecturales qui vous est remis a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Oise (CAUE), le Parc naturel régional Oise – Pays de France (PNR), la Commission d'Urbanisme, et validé par le Conseil Municipal d'Apremont et l'Architecte des Bâtiments de France de l'Oise.

Ce document sera annexé au Plan Local d'Urbanisme en cours d'élaboration. Il est essentiellement destiné à accompagner propriétaires ou acquéreurs dans la démarche de rénovation, restauration, réhabilitation ou extension de leur propriété, avec l'objectif de conserver au village les caractéristiques qui en font, de l'avis de tous, habitants ou visiteurs, un beau village.

Présenté sous forme de fiches, vous trouverez la description du type de maison, des matériaux, et autres détails architecturaux, et des recommandations concernant la meilleure façon d'envisager des travaux, ainsi qu'une fiche « couleurs » utilisable pour l'ensemble du village. Les maisons de constructeurs ou d'architecture contemporaine et l'approche environnementale du bâti sont également traitées dans ce document.

Vous en souhaitant bonne lecture, la Commission d'Urbanisme, le PNR et le CAUE sont à votre disposition pour vous conseiller avant le dépôt d'une Déclaration Préalable ou d'un Permis de Construire.

Avec toute notre reconnaissance.

Gérard MANOUSSI
Maire d'Apremont

APREMONT

Le Parc naturel régional Oise – Pays de France dont une des missions essentielles est la préservation et la mise en valeur du patrimoine bâti de nos villes et de nos villages, a le plaisir de vous proposer ce cahier de recommandations architecturales, conçu comme un guide pratique à consulter lorsque vous envisagerez des travaux de construction ou de rénovation.

Au travers de ces pages, vous découvrirez les différents types d'architecture présents dans la commune et les éléments architecturaux caractéristiques qui participent de la qualité du bâti de votre village et qui fondent son identité.

Puisse ce guide vous accompagner dans vos projets afin que nos communes conservent la diversité et la qualité, tant appréciées, de leur paysage bâti.

Patrice MARCHAND
Président du Parc naturel régional Oise - Pays de France
Conseiller Général de l'Oise
Maire de Gouvieux

CONTENU DU CAHIER

Longères

Longères ouvragées

Maisons de village

Grandes demeures

Matériaux

Détails constructifs

Fenêtres

Portes et volets

Clôtures

Couleurs

Maisons de constructeurs

Architecture contemporaine

Approche environnementale

Ce cahier a été contrôlé et approuvé par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Oise

Juillet 2009

Parc naturel régional Oise - Pays de France

Longères

DESCRIPTIF

La longère est une construction se caractérisant par une volumétrie simple, en longueur d'un seul niveau. A Apremont, souvent la longère présente en plus un étage à encuvement. Aux XVIIIème et XIXème siècles, elle constituait l'un des bâtiments de la ferme. Aujourd'hui, elle est principalement dédiée à l'habitation.

APREMONT

Sur le territoire d'Apremont, la longère est établie, le plus souvent, parallèlement à la rue, à l'alignement ou en retrait, ménageant une cour ou un jardin fermé par un mur de clôture.

La construction forme un parallélépipède rectangle étroit et de plain-pied surmonté d'un toit à deux pans à 45°, encadré généralement par des souches de cheminée établies dans le prolongement des pignons.

Sa hauteur au faîtage est comprise entre 6 et 7 mètres depuis le sol. Sa longueur varie de 6 à 10 mètres et sa largeur de 4 à 6 mètres. La longère est souvent surmontée d'un étage à encuvement. Des annexes peuvent être accolées au volume principal.

Par leurs couleurs, volets et portes habillent la façade en harmonie avec le ton de l'enduit. Des encadrements dessinent le contour des ouvertures et un bandeau souligne la corniche. Une fenêtre à engranger éclaire les combles.

Les portes et les fenêtres sont disposées sans ordonnancement sur les murs, suivant l'organisation intérieure de la maison.

Elles n'occupent qu'une surface réduite de la façade, laissant entre elles d'importantes parties de mur plein, appelées trumeaux. Leurs linteaux sont alignés horizontalement.

Les pignons comportent rarement des ouvertures.

La tuile plate et le moellon calcaire enduit totalement sont les matériaux de construction traditionnels des longères. Certains pignons sont montés à pierre vue.

Les murs sont habillés de modénatures en enduit lissé. Ils comportent en général une corniche en pierre.

L'enduit taloché ou lissé protège la maçonnerie depuis le haut jusqu'à la base du mur.

L'étage à encuvement est souvent desservi par des escaliers extérieurs donnant sur une fenêtre à engranger.

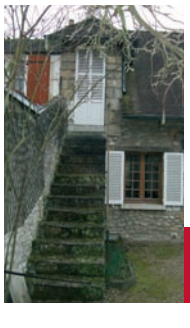

LONGÈRES
RECOMMANDATIONS

Pour respecter le caractère de la longère lors d'une réhabilitation, observer son volume général, ses proportions, ses matériaux de construction, la répartition des ouvertures, la structure du bâtiment...

Les fenêtres à engranger avec un accès par un escalier extérieur sont caractéristiques des longères d'Apremont

L'accès à la longère est souvent formé par une porte avec une partie vitrée

Transformations des façades :

- préserver les dimensions des ouvertures d'origine, limiter les nouvelles fenêtres : les trumeaux occupent généralement une surface plus importante que les ouvertures
- les fenêtres créées sont de mêmes dimensions que celles existantes. Rétablir l'ordonnancement initial si celui-ci a été modifié : position, dimensions des fenêtres
- préserver l'escalier extérieur en pierre, la ferronnerie, la lucarne
- respecter l'encadrement des ouvertures, les appuis de fenêtre
- conserver les modénatures en prenant soin de leurs matériaux : pierre, plâtre, enduit lissé
- nettoyer les parties en pierre de taille à l'eau, rejointoyer à la chaux
- protéger les moellons des murs avec un enduit chaux finition lissée
- ne pas créer de soubassement en pierre plaquée ou en ciment. En cas d'humidité en pied de mur, préférer un enduit chaux à un bâtard
- limiter les fenêtres en pignon. Petites, elles sont désaxées par rapport à la pointe de la toiture
- en cas de remplacement de menuiseries, utiliser du bois peint
- conserver les volets en bois plein peint, à 2 battants sans écharpe (z)
- entretenir les gouttières et les descentes d'eau pluviale en zinc.

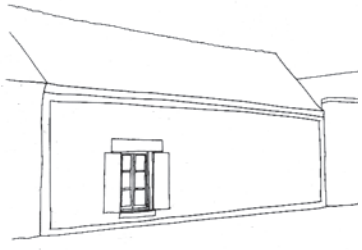

Les ouvertures des longères sont disposées sans ordonnancement sur la façade

Extension du volume principal :

- avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité du volume existant dans la maison et ses annexes
- l'extension doit présenter un volume de dimensions réduites par rapport à celui de la longère
- harmoniser les matériaux, les ouvertures et les pentes de toit pour créer un ensemble homogène entre l'existant et l'extension.

Modifications de toiture :

- garder les ouvertures si possible comme à l'origine, dans leurs dimensions, en particulier la lucarne à engranger
- poser de préférence les ouvertures de toit côté jardin. Côté rue, les limiter à 1 ou 2, en les disposant à l'aplomb des baies
- éclairer les combles par une fenêtre en pignon si cela est nécessaire
- en cas de création d'une nouvelle cheminée, réutiliser, dans la mesure du possible, les conduits existants
- privilégier, en couverture, la petite tuile plate pour respecter l'époque de construction de la maison.

Les façades des longères sont parallèles à la rue

Parc naturel régional
Oise - Pays de France

Longères ouvragées

DESCRIPTIF

La longère ouvragée est une construction se caractérisant par une volumétrie simple en longueur sur un niveau complété souvent d'un étage en encuvement.
Elle apparaît dès le XVIIIème siècle.
Elle est principalement dédiée à l'habitation.

APREMONT

La longère ouvragée est établie parallèlement aux rues du village. Une clôture préserve un jardin du regard.

Elle est formée d'un muret en moellon équarri surmonté par une ferronnerie avec portillon et portail tenus par des piles en pierre de taille.

La construction forme un parallélépipède rectangle sur un niveau, surmonté d'un toit à deux pans à 35°, rythmé par des souches de cheminée en pierre ou en brique.

Sa hauteur au faîtage est comprise entre 6 et 9 mètres depuis le sol. Sa longueur varie de 7 à 18 mètres et sa largeur de 5 à 7 mètres.

Des annexes peuvent être accolées à ce volume principal.

La facture de la clôture en pierre est en harmonie avec les éléments de la façade. Le comble, habité, formant un étage à encuvement est éclairé par des lucarnes à engranger en pierre.

Les portes et les fenêtres sont disposées avec ordonnancement sur les murs. Elles occupent une surface importante de la façade, laissant entre elles des parties réduites de mur plein, appelées trumeaux. Leurs linteaux sont alignés horizontalement.

Les pignons sur rue comportent peu d'ouvertures.

La tuile plate et la pierre de taille calcaire sont les matériaux de construction traditionnels des longères ouvragées. Certains pignons sont montés avec des moellons calcaires jointoyés à pierre vue consolidés par des harpes de pierre de taille.

Les murs sont pourvus de modénatures. Ils comportent une corniche, des bandeaux, des encadrements, des appuis de fenêtre...

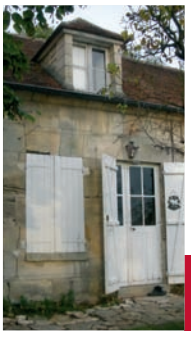

LONGÈRES OUVRAGÉES
RECOMMANDATIONS

Pour respecter le caractère de la longère ouvragée lors d'une réhabilitation, observer son volume général, ses proportions, ses matériaux de construction, la répartition des ouvertures, la structure du bâtiment...

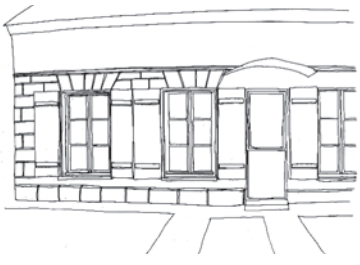

Une cour ou un jardin se dessine devant les longères ouvragées. Les portes sont souvent surmontées d'une marquise qui protège l'entrée de la maison

Transformations des façades :

- préserver les dimensions des ouvertures d'origine. Limiter la création de nouvelles fenêtres pour ne pas déséquilibrer l'ensemble
- les fenêtres créées sont de mêmes dimensions que celles existantes. Rétablir l'ordonnancement initial si celui-ci a été modifié : position et dimensions des fenêtres
- respecter l'encadrement des ouvertures, l'aspect des appuis de fenêtre, les marquises des portes d'entrée
- conserver les modénatures en prenant soin de leurs matériaux : pierre de taille
- nettoyer les parties en pierre de taille à l'eau et les rejointoyer
- protéger les moellons des murs avec un enduit chaux finition lissée
- préserver les grosses pierres de taille de soubassement, ne pas créer de soubassement en pierre plaquée ou en ciment
- limiter les fenêtres en pignon. Petites, elles sont désaxées par rapport à la pointe de la toiture
- en cas de remplacement de menuiseries, utiliser du bois peint
- conserver les volets en bois plein peint, à 2 battants, sans écharpe (z)
- entretenir les gouttières et les descentes d'eau pluviale en zinc.

Les façades des longères ouvragées s'étirent toute en longueur sur un niveau complété parfois par un étage à encuvement avec des lucarnes

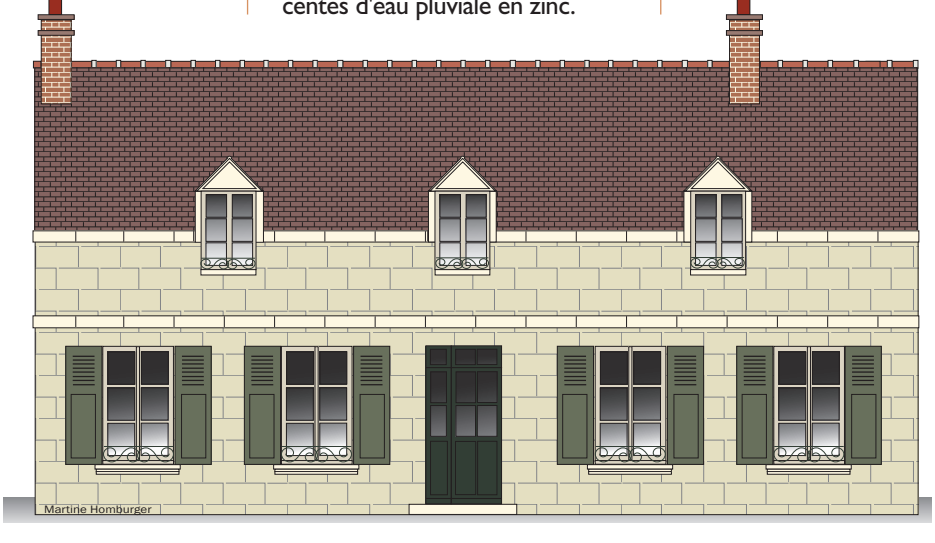

Extension du volume principal :

- avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité du volume existant dans la maison et ses annexes
- l'extension doit présenter un volume de dimensions réduites par rapport à celui de la longère ouvragée
- éviter les extensions à l'avant
- harmoniser les matériaux, les ouvertures et les pentes de toit pour créer un ensemble homogène entre l'existant et l'extension.

Modifications de toiture :

- préserver les ouvertures d'origine dans leurs dimensions
- poser de préférence les ouvertures de toit côté jardin.
  Côté rue, limiter les ouvertures en les disposant à l'aplomb des fenêtres
- éclairer les combles par une fenêtre en pignon si cela est nécessaire
- en cas de création d'une nouvelle cheminée, réutiliser dans la mesure du possible, les conduits existants
- conserver le matériau de toiture d'origine, la petite tuile plate pour respecter l'époque de construction de la maison.

Parc naturel régional
Oise - Pays de France

Maisons de village

DESCRIPTIF

Les maisons de village ont été édifiées le long des rues du centre d'Apremont à partir du XVIIIème siècle. Ces constructions en pierre de taille et moellon calcaire se caractérisent par un volume sur deux niveaux en plus d'un comble.

APREMONT

Les maisons de village sont implantées en front de rue ou en retrait. Elles peuvent présenter deux jardins : l'un à l'arrière et l'autre côté voirie. Celui-ci est alors protégé des regards par une clôture. Les pignons visibles comportent peu d'ouvertures.

La construction forme un parallélépipède rectangle de dimensions variables surmonté d'un toit à deux pans à 45°, encadré généralement par des souches de cheminée établies dans le prolongement des pignons.

La hauteur au faîtage de la maison de village est comprise entre 9 et 12 mètres depuis le sol. Sa longueur varie de 5 à 15 mètres et sa largeur de 5 à 7 mètres.

Les façades sur rue sont généralement ordonnancées : alignement horizontal des linteaux et des appuis, superposition et hiérarchisation des fenêtres.

Sur la façade, les couleurs des volets, des portes et des fenêtres se détachent du ton de la pierre calcaire.

Les maisons de village se caractérisent par des murs essentiellement en pierre de taille ou plus rarement en moellon et brique. Certaines façades sur rue font l'objet d'un soin particulier : chaînages, encadrements, appuis de fenêtre, bandeaux, corniche marquée ...

La porte d'entrée présente parfois un seuil de quelques marches.

Traditionnellement inhabité, le comble est parfois éclairé par des châssis à tabatière de petites dimensions.

Les chaînages et encadrements de baies sont réalisés en pierre de taille.

Les pignons sont montés en moellon et protégés par un enduit à pierre vue.

On observe des linteaux de bois à l'origine masqués par un enduit.

Parfois, un enduit bâtard taloché recouvre la base du mur.

MAISONS DE VILLAGE
RECOMMANDATIONS

Pour respecter le caractère de la maison de village lors d'une réhabilitation, observer son volume général, ses proportions, ses matériaux de construction, la répartition des ouvertures, la structure du bâtiment...

Les ouvertures des maisons de village sont ordonnancées suivant l'axe vertical et l'axe horizontal des deux niveaux

L'implantation des maisons de village s'adapte à la pente du terrain

Transformations des façades :

- préserver les dimensions des ouvertures d'origine. Limiter la création de nouvelles fenêtres en respectant l'équilibre des pleins et des vides de la façade
- les fenêtres créées sont de mêmes dimensions que celles existantes. Rétablir l'ordonnancement initial si celui-ci a été modifié : position, dimensions des fenêtres
- respecter l'encadrement des ouvertures, les appuis de fenêtre
- conserver les modénatures en prenant soin de leurs matériaux : pierre de taille, plâtre, brique rouge
- nettoyer les parties en pierre de taille à l'eau et les rejointoyer
- protéger les moellons des murs avec un enduit chaux finition lissée
- ne pas créer de soubassement en pierre plaquée, en ciment. En cas d'humidité en pied de mur, préférer un enduit lissé chaux à un bâtard
- limiter les fenêtres en pignon. Petites, elles sont désaxées par rapport à la pointe de la toiture
- en cas de remplacement de menuiseries, utiliser du bois peint
- conserver les volets en bois plein peint, à 2 battants, sans écharpe (z)
- entretenir les gouttières et les descentes d'eau pluviale en zinc.

Les façades des maisons de village s'élèvent sur deux niveaux parallèlement à la rue

Une porte cochère dessert parfois le jardin derrière la maison

Extension du volume principal :

- avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité du volume existant dans la maison et ses annexes
- l'extension doit présenter un volume de dimensions réduites par rapport à celui de la maison de village
- harmoniser les matériaux, les ouvertures et les pentes de toit pour créer un ensemble homogène entre l'existant et l'extension.

Modifications de toiture :

- préserver les ouvertures d'origine dans leurs dimensions
- poser de préférence les ouvertures de toit côté jardin. Côté rue, limiter les ouvertures à 1 ou 2, en les disposant à l'aplomb des fenêtres
- éclairer les combles par une fenêtre en pignon quand cela est possible
- en cas de création d'une nouvelle cheminée, réutiliser dans la mesure du possible, les conduits existants
- conserver le matériau de toiture d'origine, privilégier la petite tuile plate pour respecter l'époque de construction de la maison.

Les ouvertures des maisons de village sont ordonnancées suivant l'axe horizontal

Parc naturel régional Oise - Pays de France

Grandes demeures

DESCRIPTIF

Les grandes demeures sont caractéristiques à Apremont : maisons du XIXème, très hautes, en surplomb d'un jardin clôturé. Ce sont des constructions imposantes en pierre de taille ou en moellon enduit, sur deux niveaux surélevés par des combles couverts en ardoise.

APREMONT

La construction forme un parallélépipède rectangle de dimensions importantes tant en hauteur qu'en longueur.
Elle est surmontée d'un toit à deux ou quatre pans à 35°, d'où emmergent des souches de cheminée en brique.
Sa hauteur au faîtage est comprise entre 12 et 18 mètres depuis le sol.
Sa longueur varie de 13 à 24 mètres et sa largeur de 7 à 10 mètres.

Les façades des grandes demeures sont ordonnancées : alignement horizontal des linteaux et des appuis, superposition et hiérarchisation des fenêtres. Souvent, la porte d'entrée présente deux vantaux. Elle est desservie par un escalier extérieur en pierre, formé au bout d'une allée pavée.

Sur les murs des grandes demeures, la teinte de la pierre de taille calcaire et celle de l'enduit dominent.

Les couvertures sont en ardoise, plus rarement en tuile.

Des modénatures en pierre ou plâtre (bandeau, corniche, ...) sont observées sur les façades. Les encadrements et appuis de fenêtre, les chaînages et harpes sont traités en pierre de taille soigneusement appareillée.

Dans le village, les grandes demeures sont implantées parallèlement à la rue, généralement en retrait.

Un portail encadré de belles piles en pierre permet d'accéder à la cour ou au jardin situé en avant de la maison.

La clôture comprend souvent une grille en fer.

Pour éclairer les combles, les grandes demeures présentent des lucarnes disposées suivant l'architectonique des façades ou des châssis à tabatières.

GRANDES DEMEURES
RECOMMANDATIONS

Pour respecter le caractère de la grande demeure lors d'une réhabilitation, observer son volume général, ses proportions, ses matériaux de construction, la répartition des ouvertures, la structure du bâtiment...

Les grandes demeures présentent souvent une clôture sur rue très ouvragée en pierre de taille et ferronnerie

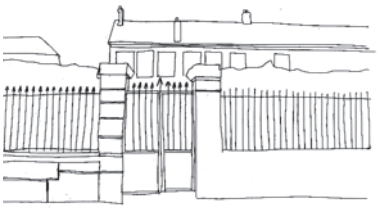

Transformations des façades :

- préserver les dimensions des ouvertures d'origine
- éviter la création de nouvelles fenêtres : les façades sont composées avec un nombre précis d'ouvertures
- rétablir si possible l'ordonnancement initial quand celui-ci a été modifié : position et dimensions des fenêtres
- conserver les portes d'entrée à double vantaux avec leur escaliers
- conserver les modénatures, leur profil et la nature de leurs matériaux : la pierre et plus rarement le plâtre
- veiller à ne pas recouvrir d'enduit les parties en pierre de taille
- conserver les fenêtres élancées
- en cas de remplacement de menuiseries, utiliser du bois peint
- conserver les volets en bois peint persiennés, à 2 battants sans écharpe (z)
- entretenir les gouttières et les descentes d'eau pluviale en zinc.

Les ouvertures des grandes demeures sont marquées par les encadrements en pierre et les feuillures dans lesquelles les volets fermés s'encastrent

Les nombreux percements animent la façade accompagnés de modénatures (corniche, bandeaux), harpes, encadrements, épis de faîtage...

Extension de la grande demeure :

- avant d'envisager des travaux d'extension, utiliser la totalité de l'important volume existant (2 niveaux et un comble), occuper les annexes
- l'extension doit présenter un volume de dimensions réduites par rapport à la construction principale
- harmoniser matériaux et ouvertures en créant un ensemble homogène entre l'existant et l'extension.

Modifications de toiture :

- préserver les chassis existants dans leurs dimensions et leurs matériaux
- poser de préférence les ouvertures de toiture supplémentaires côté arrière du jardin
- côté rue, éviter la profusion de nouvelles lucarnes, les disposer à l'aplomb des fenêtres. Parfois, un châssis de toit de petites dimensions est préférable
- les nouvelles ouvertures doivent être identiques à celles existantes
- en cas de création d'une nouvelle cheminée, réutiliser dans la mesure du possible, les conduits existants
- conserver le matériau de toiture d'origine, privilégier l'ardoise pour respecter l'époque de construction de la maison.

Parc naturel régional
Oise - Pays de France

Matériaux
DESCRIPTIF

Le matériau principal marquant de sa présence le village est le calcaire sous forme de pierre de taille ou de moellon. La tuile plate ou mécanique, le grès sont observés sur le bâti. Les enduits chaux, la brique, l'ardoise participent également à forger l'identité du patrimoine d'Apremont.

APREMONT

Sur les façades, la pierre de taille joue un rôle important. Cependant certains murs de pignon, de grange ou de clôture sont montés avec une mise en œuvre proche de la pierre sèche (sans mortier ou presque).

Les murs en moellon sont enduits.

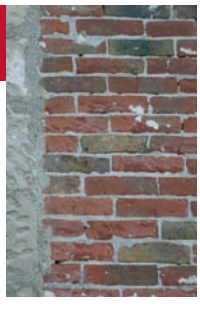

Les murs, les piles ou parties de façade réalisés en pierre de taille ne sont pas enduits, laissant visible l'appareillage et la finesse des joints au mortier de chaux.

Dans le village, les habitations, murs de clôtures, jardins et bâtiments annexes s'enchaînent en front de rue. Les murs et leurs matériaux dégagent une atmosphère minérale. Ils sont réalisés, le plus souvent, en moellon grès et calcaire avec des chaînages et harpes en pierre de taille.

Les parties en moellon peuvent être apparentes ou enduites, jointoyées à la chaux ou au plâtre. La brique est utilisée ponctuellement pour monter certains murs d'habitation ou pour créer des modénatures.

A l'origine, les enduits étaient appliqués totalement (enduit couvrant au mortier de chaux grasse parfois mélangé avec du plâtre gros). Ils peuvent être teintés : en ocre rouge, ocre jaune... Quelques têtes de moellon saillantes restent visibles sur certains murs. Des encadrements en enduit lissé marquent les façades.

La tuile plate a parfois été remplacée par la tuile mécanique. L'ardoise est présente ponctuellement surtout sur les toits des grandes demeures. Les souches de cheminée massives sont en brique, les gouttières et les descentes d'eau pluviale en zinc.

Les couvertures traditionnelles d'Apremont sont en tuile plate de petit moule (60 à 80 au m^2 environ), le faîtage est scellé au mortier clair avec des tuiles demi-rondes (faîtage à crêtes et embarrures). Les rives sont souvent protégées par un solin de plâtre appelé la ruellée. Celle-ci empêche la pluie de s'infiltrer sous la toiture.

MATÉRIAUX
RECOMMANDATIONS

Nota bene :

▪ pour le rejointoiement et les enduits, préférer toujours les mélanges sable-chaux-eau aux produits prêts à l'emploi ▪ ***les enduits traditionnels 3 couches à la chaux sur les anciennes maçonneries permettent au mur de respirer*** *▪ sur les anciennes maçonneries, les enduits imperméables (de type plastique ou non microporeux), la pliolite, le ciment, les enduits monocouches sont à proscrire ▪* ***la finition lissée de l'enduit évite les salissures*** *▪ les hydrofuges ne sont pas nécessaires ▪* ***pour harmoniser l'ensemble de la façade, brique et pierre peuvent recevoir une finition au lait de chaux*** *▪ nettoyer pierre et brique de manière non abrasive pour préserver calcin et patine ▪* ***à la fin d'un rejointoiement, laver les briques avec de l'eau acidulée*** *▪ les souches de cheminée créées sont massives en brique ancienne ▪* ***les antennes paraboliques sont dissimulées à un emplacement judicieusement choisi, non visible de l'espace public, et sont d'une teinte proche des matériaux "support".***

Appareillage d'un mur en pierre de taille avec des joints minces

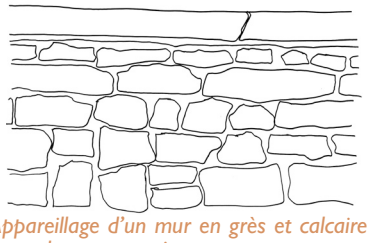

Appareillage d'un mur en grès et calcaire avec chapeau en pierre

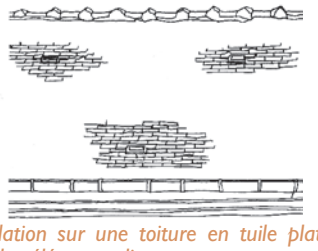

Ventilation sur une toiture en tuile plate par des éléments discrets

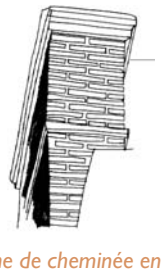

Souche de cheminée en brique rouge avec des cordons

Pour restaurer les façades de la maison :

- employer moellon et éléments de pierre de taille identiques à ceux existants (dimensions, forme, nature de la pierre, teinte)
- dégarnir et humidifier suffisamment les joints avant le rejointoiement
- rejointoyer au mortier de chaux grasse en respectant la nature, l'épaisseur et la coloration des joints, pour retrouver l'aspect d'origine du mur
- réaliser un enduit couvrant lissé à base de chaux, au même nu (ni en retrait, ni en saillie) que les encadrements de fenêtre et les chaînages d'angle en pierre de taille
- si les moellons sont de bonne qualité (non gélifs), le nouvel enduit peut laisser apparaître la tête de certains d'entre eux
- laver la pierre de taille d'une manière non abrasive pour ne pas altérer le matériau. Réparer la pierre avec un mortier à base de chaux et poudre de pierre ou par incrustation. Réaliser des joints minces à la chaux au nu des pierres.

Pour restaurer la toiture de la maison :

- ne pas faire déborder la couverture en rive et à l'égout
- conserver le coyau quand il existe
- ventiler la couverture pour qu'elle "respire", surtout en cas de comble isolé, grâce à :
  - une superposition imparfaite des tuiles traditionnelles,
  - la présence de chatières,
  - des trous d'aération en terre cuite, de même ton que la tuile
- pour réaliser une couverture en tuile plate :
  - utiliser des tuiles de dimension 15 x 25 cm, posées à joints croisés avec un recouvrement aux deux tiers (60 à 80 tuiles au m²)
  - ne pas poser de tuile en rive. Préférer une ruellée, utilisant un mortier clair, moyennement riche en liant pour éviter le retrait et le faïençage
  - réaliser un faîtage à crêtes et embarrures
  - récupérer les tuiles anciennes en bon état et les panacher avec les tuiles neuves pour éviter un aspect trop rigide
- pour réaliser une couverture en ardoise :
  - utiliser des ardoises de dimension 22 x 35 cm, posées droites (40 ardoises au m²)
  - préférer la pose d'une solive de rive à une bande de zinc
  - mettre en forme une bande de zinc pliée en faîtage.

La finition de la façade doit être plane pour laisser la pluie glisser et ne pas accrocher les poussières

Les tableaux des fenêtres sont traités de la même façon que le mur de façade, enduits, s'ils sont en moellon.
Les tableaux en pierre de taille sont simplement rejointoyés

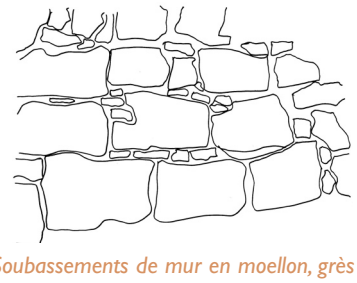

Soubassements de mur en moellon, grès

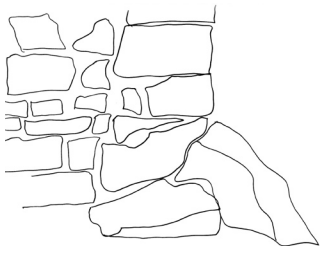

L'entretien des rives de toiture, de la souche de cheminée, des zingueries, de la corniche, est essentiel. Il peut empêcher la dégradation de la structure de la maison

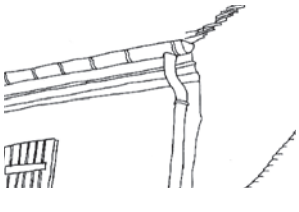

Parc naturel régional
Oise - Pays de France

Détails constructifs

DESCRIPTIF

La structure de la maison est constituée des fondations, murs, planchers et charpente. L'homogénéité et la durabilité de cette structure sont assurées par un certain nombre de détails qui ont un rôle à la fois fonctionnel (éloigner les eaux de pluie, harper les maçonneries) et décoratif (souligner la composition de la façade...). La conservation et l'entretien de ces éléments sont essentiels pour garantir la longévité de l'ouvrage.

Quand encadrement, seuil, appui de fenêtre, bandeau sont en pierre de taille appareillée, ils ne sont pas enduits.

Sur les murs de moellon, harpes et chaînage d'angle en pierre de taille renforcent la maçonnerie en calcaire et grès.

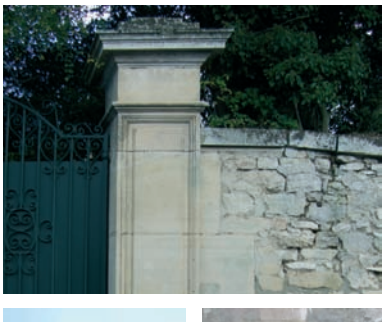

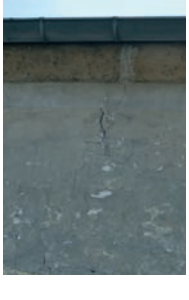

APREMONT

Les modénatures (bandeaux, corniches...) éloignent les eaux de pluie de la façade. Réalisées en pierre ou en plâtre, rarement en brique, leur niveau de détail traduisait le statut social de la maison. Les corniches sont simples sur les longères et les maisons de village. Elles peuvent présenter un profil complexe sur les grandes demeures ou certaines longères ouvragées d'Apremont : bandeau, triangle droit ou bombé, quart de rond, doucine, ...

Les portillons des clôtures sont souvent coiffés d'une pierre monolithique en calcaire.

Les ouvertures dans les murs, facteurs de fragilité, font l'objet de nombreux détails soignés : taille, forme, matériau, finition, appareillage, sculpture, ...

Les linteaux en bois, les piédroits maçonnés sont destinés à être enduits. Le bois apparent est peint avec un lait de chaux en harmonie avec le ton des murs. Parfois les encadrements de fenêtre sont soulignés par un enduit lissé d'un ton plus clair que l'enduit de la façade.

Des bornes en grès ou en calcaire parsèment le territoire d'Apremont.

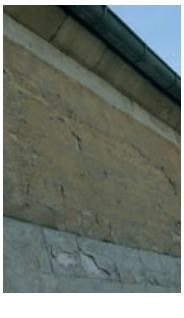

DETAILS CONSTRUCTIFS
RECOMMANDATIONS

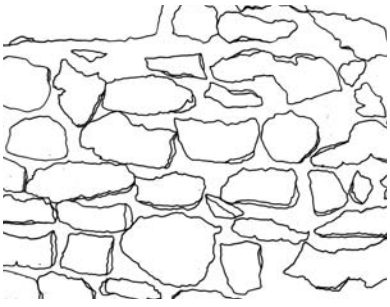

Appareillage d'un mur en moellon calcaire ayant perdu son enduit d'origine

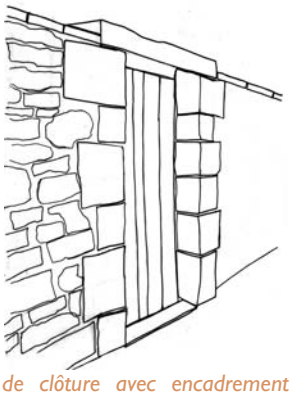

Mur de clôture avec encadrement en pierre de taille d'un portillon coiffé d'une dalle de pierre

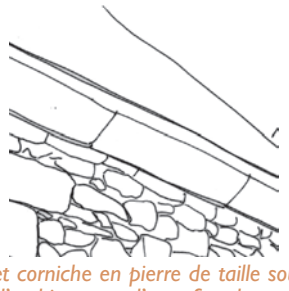

Harpe et corniche en pierre de taille soulignant l'architecture d'une façade avec un enduit disparu sur une maçonnerie de moellon en grès et calcaire

Bandeau soulignant un étage et garde-corps en fonte

Fondations, murs, planchers, charpente :

- tenir compte de l'ancienneté de la maison et de sa structure lors d'une réhabilitation
- faire un sondage de fondations en cas de surélévation ou extension (les fondations sont anciennes et ont été conçues pour des murs et un bâtiment de dimensions précises)
- porter une attention particulière à la répartition des charges dans le mur et à ses renforts (chaînages, harpages, linteaux, tirants...) pour ne pas amoidrir sa résistance
- ne pas déconforter la maçonnerie de remplissage des murs, ne pas les démaigrir
- penser à remailler les maçonneries si nécessaire avant un rejointoiement - réaliser un coulis de mortier dans les fissures
- ne pas surcharger les planchers
- entretenir la charpente et éviter de transformer les fermes lors d'un aménagement de combles (toutes les pièces de bois ont une fonction)
- utiliser un matériau de couverture compatible avec la résistance de la charpente et respectueux du type de construction.

Enduit, modénatures, zingueries :

- choisir une solution de nettoyage qui n'endommage pas les matériaux et les modénatures de la façade, préférer le lavage à l'eau et le brossage.
  Ne pas utiliser les jets sous pression ou les sablages
- conserver les enduits et leur finition (encadrement de fenêtre et bandeau en enduit lissé), l'enduit participe à la protection du mur et ralentit son vieillissement
- conserver et restaurer les modénatures existantes pour ne pas altérer le parement de la façade et la structure de la maison, respecter leurs matériaux d'origine (pierre, plâtre, brique)
- ne pas ajouter de modénature quand elle n'existe pas
- ne pas ajouter d'éléments d'ornementation non fonctionnels et de matériaux étrangers à l'architecture locale (brique flammée, pierre granit...)
- entretenir les zingueries (descentes d'eau pluviale, gouttières, bandes de protection) essentielles à la longévité de la maison, les descentes d'eau et les gouttières peuvent être en zinc ou en cuivre.

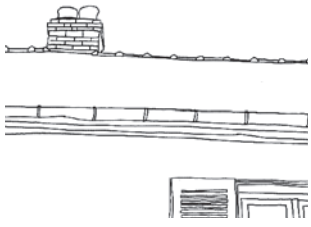

Façade traitée avec simplicité : corniche en liaison avec l'enduit, pas d'encadrement des ouvertures

Encadrement en pierre de taille d'une porte droite avec une partie vitrée

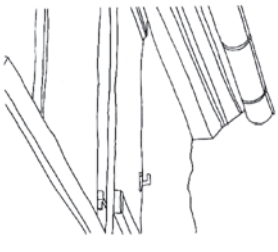

Corniche moulurée en pierre sur une façade enduite

Pignon d'une maison en moellon à pierre vue avec harpes et souche de cheminée en brique

Parc naturel régional
Oise - Pays de France

Fenêtres
DESCRIPTIF

Suivant le type de maisons, les fenêtres d'Apremont sont réparties aléatoirement ou suivant un ordonnancement précis en façade. De proportions et de dimensions homogènes, les fenêtres sont conçues dans le souci d'un bon éclairage des habitations.

APREMONT

Les fenêtres sont plus hautes que larges et, à l'exception de certaines, leur linteau est droit. Les fenêtres traditionnelles des longères ont une largeur de 90cm pour une hauteur de 1m45 environ. Celles des grandes demeures sont légèrement plus élancées. Les menuiseries en bois sont peintes d'une teinte généralement claire (blanc cassé ou gris). Elles présentent deux vantaux ouvrant à la française (vers l'intérieur de l'habitation), subdivisés chacun en trois carreaux.

Les fenêtres des grandes demeures sont plus grandes que les fenêtres courantes (environ 1m x 1m75). Leurs dimensions peuvent décroître avec les étages. Des menuiseries à petits carreaux, caractéristiques du XVIIIème siècle, subsistent parfois.

Les lucarnes sont généralement en maçonnerie et présentent trois versants de toiture. Leur menuiserie en bois s'harmonise avec celle des fenêtres de la façade. Des châssis à tabatière ventilent et éclairent également les combles. Les anciennes ouvertures à engranger (engagées dans le mur) sont fermées par un contrevent à un battant.

Des éléments de ferronnerie sont parfois présents sur les baies des maisons d'Apremont. On note des garde-corps à l'étage des maisons. Ils prennent la forme de simple lice ou d'ouvrage en fer forgé et en fonte.

Des feuillures permettent d'encastrer les volets dans le tableau des fenêtres afin qu'ils ne donnent pas prise au vent.

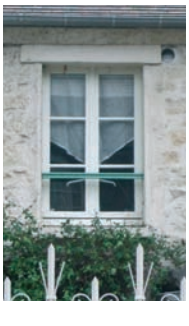

Des œils-de-bœuf sont pratiqués dans les murs des façades principales de certaines maisons.

FENÊTRES
RECOMMANDATIONS

Nota bene :

▪ l'étanchéité thermique est renforcée par le remplacement des menuiseries dégradées : le renouvellement de l'air peut alors être assuré par des entrées d'air dans les fenêtres, une ventilation contrôlée, des grilles d'aération... ***▪ les feuillures sur les tableaux sont fragiles, il faut en prendre soin lors du remplacement des menuiseries*** *▪ les menuiseries sont en bois ; le matériau bois est plus avantageux : sa longévité est plus importante s'il est entretenu, il est plus robuste, a une meilleure empreinte écologique, laisse respirer la maison. Les fenêtres en bois sont également plus lumineuses car leurs profils sont plus fins* ***▪ le vernis ne protège pas suffisamment les menuiseries en bois, celles-ci doivent être peintes avec une peinture microporeuse***

Lucarne à engranger desservie par un escalier extérieur en pierre avec une rampe en ferronnerie

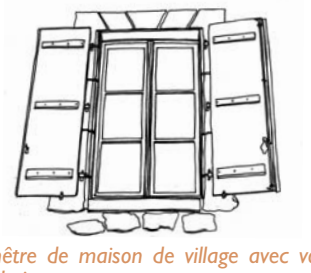

Fenêtre de maison de village avec volets en bois

Fenêtre cintrée plus élancée que la fenêtre traditionnelle avec linteau et modénatures en brique

Pour restaurer une fenêtre :

- ne pas modifier ses dimensions
- conserver et restaurer l'appui, le linteau, l'encadrement s'il existe (enduit, pierre) et les éléments de ferronnerie
- ne pas créer d'encadrement de fenêtre décoratif quand il n'existait pas
- protéger les linteaux en bois par un enduit ou leur appliquer un lait de chaux ou une peinture à phase aqueuse pour les protéger et les harmoniser avec le mur
- restaurer la menuiserie existante quand c'est possible
- conserver la division des carreaux et les profils des bois qui correspondent à l'époque et au style de la maison
- protéger le bois des menuiseries par une peinture à phase aqueuse (une couche d'impression et 2 couches microporeuses)
- utiliser une teinte plus claire que celle des portes et volets suivant le nuancier.

Pour créer une fenêtre :

- consulter la fiche correspondant au type de votre maison (longère, longère ouvragée, maison de village, grande demeure) pour positionner une nouvelle fenêtre
- observer l'emplacement et les proportions des fenêtres existantes
- mettre en œuvre en général un linteau droit plus rarement cintré, un appui et un éventuel encadrement en accord avec les autres fenêtres de la façade
- poser la menuiserie à l'intérieur des tableaux
- si nécessaire, créer un élément de ferronnerie (garde-corps) en rapport avec l'époque et le style de la maison
- dans le cas de la reconversion d'une grange en habitation, réutiliser au maximum les ouvertures existantes (portes piétonnes et charretières, lucarnes à engranger).

Fenêtres à 2 vantaux ouvrants à la française, les menuiseries en bois peint présentent une division à 3 carreaux par ouvrant

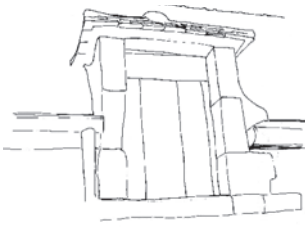

Lucarne engagée dans le toit, maçonnée avec toiture à 3 pans

Appui de fenêtre en pierre moulurée

Chassis à tabatière, fenêtre de toit traditionnelle présente sur le bâti ancien, à cadre léger dont l'ouvrant est à projection

Pour restaurer les ouvertures en toiture et éclairer les combles :

- préserver les châssis à tabatière dans leurs dimensions d'origine
- conserver et restaurer les lucarnes existantes. Leurs jouées (parties verticales latérales triangulaires comprises entre la toiture d'une lucarne et le toit) peuvent être vitrées pour apporter plus de lumière
- pour positionner une nouvelle ouverture en toiture, consulter la fiche correspondant au type de votre maison
- les nouvelles lucarnes doivent être de dimensions réduites, charpentées sur le versant de la toiture ou engagées dans le mur maçonné
- les fenêtres de toit doivent être de petites dimensions (dimensions préconisées = 0,55x0,70m) et intégrées au versant de la toiture par une pose encastrée
- ne pas regrouper deux lucarnes ou deux fenêtres de toit pour ne pas alourdir la silhouette de la maison.

Parc naturel régional
Oise - Pays de France

Portes et volets

DESCRIPTIF

Les volets, les portes piétonnes ou les portes cochères d'Apremont sont en bois peint. Leurs caractéristiques (position, dimensions, traitement) sont en harmonie avec l'architecture de chaque maison.

APREMONT

Les proportions de la porte d'entrée piétonne sont en cohérence avec les autres percements de la maison. Ses dimensions varient entre 1m70 et 2m15 pour la hauteur et entre 80cm et 1m pour la largeur.
La porte est en bois peint non verni. Elle peut présenter une imposte vitrée fixe ou encore une partie vitrée sur l'ouvrant, protégée par un volet mobile. Certaines portes de grandes demeures sont composées de deux vantaux.
Selon la pente de la rue, le seuil est parfois précédé d'une ou deux marches en pierre.

Les portes charretières présentent deux battants réalisés par l'assemblage de planches verticales en bois plein sur ossature. Elles ferment le passage cocher des maisons ou donnent accès directement à la cour ou au jardin quand elles sont ménagées dans un mur de clôture. Des chasse-roues formés par des gros blocs de grès ou de calcaire protègent les angles du porche.

Les volets battants des fenêtres s'encastrent dans les feuillures ménagées à l'extérieur des tableaux. Ils sont réalisés en bois peint non verni sous forme de planches assemblées par des barres horizontales sans écharpe. Les volets peuvent être persiennés sur la moitié de leur hauteur au rez-de-chaussée et en totalité à l'étage.

Les motifs variés des jours de ventilation apportent de la poésie sur les volets des habitations très sobres.

PORTES ET VOLETS
RECOMMANDATIONS

Nota bene :

▪ les portes et les volets sont en bois. Le matériau bois est plus avantageux que le PVC et l'aluminium : sa longévité est plus importante s'il est entretenu, il est plus robuste, a une meilleure empreinte écologique... ***▪ le vernis ne protège pas suffisamment les portes et volets en bois, ceux-ci doivent être peints avec une peinture microporeuse*** *▪ les volets à écharpe sont étrangers à l'architecture locale* ***▪ les parties persiennées des volets ou les jours aux formes variées permettent la ventilation.***

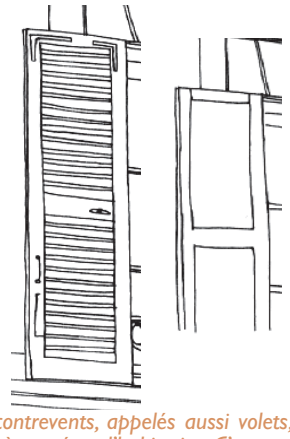

Les contrevents, appelés aussi volets, servent à protéger l'habitation. C'est en bois qu'ils sont le plus efficaces

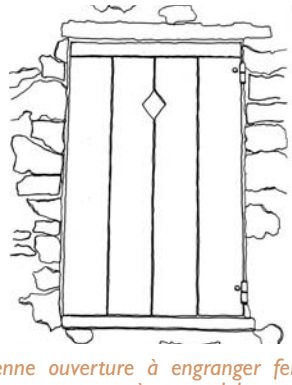

Ancienne ouverture à engranger fermée par un contrevent à un seul battant, en bois

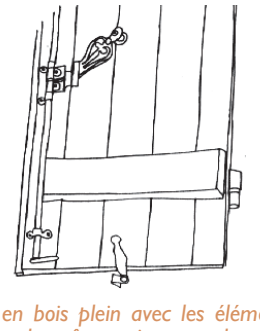

Volet en bois plein avec les éléments de ferrure de même teinte que le volet lui-même

Volets :

- maintenir les volets existants et les restaurer quand c'est possible. Sinon, utiliser de préférence des volets en bois à deux battants ou à un battant pour les fenêtres à engranger
- choisir des volets réalisés avec des planches verticales qui peuvent être de largeurs inégales et assemblées par des rainures et languettes. Des barres horizontales confortent l'ensemble (sans écharpe)
- réserver la pose de volets persiennés en partie haute au rez-de-chaussée des maisons ; celle des volets entièrement persiennés aux étages
- fixer les gonds dans les tableaux des maçonneries
- protéger les volets en bois par une peinture à phase aqueuse (une couche d'impression et deux couches microporeuses)
- peindre les pièces de ferrure, les pentures de la même teinte que les volets
- ne pas poser de volets roulants aux fenêtres d'une maison ancienne mais conserver les volets battants existants. Pour les constructions où l'occultation par des volets extérieurs n'est pas souhaitable envisager un dispositif intérieur.

Portes :

- préférer la restauration d'une porte ancienne à son remplacement ; il est souvent suffisant et moins onéreux de la réparer. Sinon, choisir une porte d'entrée piétonne sobre, en bois, qui assure l'éclairage et la sécurité. Le vantail sera droit (non cintré), plein, ou vitré et doublé d'un volet en partie supérieure de la porte (sur une longère ou sur une maison de village)
- respecter l'alignement horizontal des linteaux en cas de création d'une imposte vitrée au-dessus de la porte d'entrée
- les portes de garage doivent être sobres, les encadrements étant du même type que ceux des autres portes de la façade. L'ouverture de la façade pour la création d'un garage doit rester exceptionnelle.

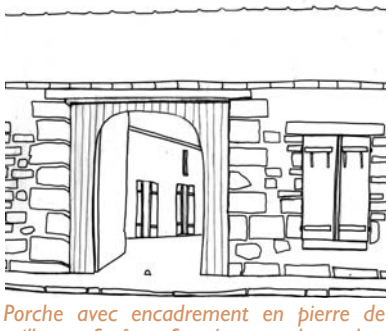

Porche avec encadrement en pierre de taille et fenêtre fermée par des volets pleins en bois

Porte d'entrée à deux vantaux d'une grande demeure avec escalier en pierre

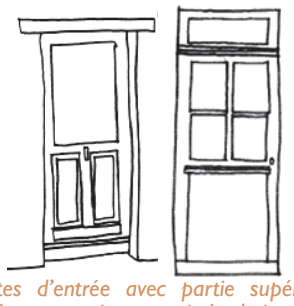

Portes d'entrée avec partie supérieure vitrée ou avec imposte vitrée droite

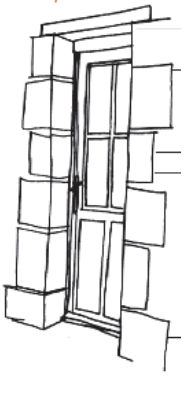

Parc naturel régional Oise - Pays de France

Clôtures
DESCRIPTIF

Les clôtures sur rue séparent le domaine privé de l'espace public. De ce fait, elles assurent une continuité avec les façades des habitations et des annexes construites en front de rue. A Apremont, l'appareillage des murs montés en grès, pierre plate et moellon calcaire a une grande importance visuelle. Portails, portillons en bois ou en ferronnerie accompagnent ces murs ouvrant sur les jardins.

APREMONT

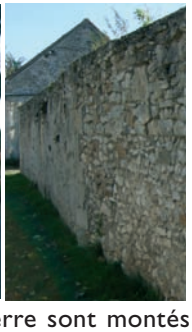

Les murs en pierre sont montés avec des blocs de grès et moellon calcaire trouvés dans les terres cultivées d'Apremont. Ils sont montés avec très peu de mortier, avec un aspect proche de celui de la pierre sèche. La végétation changeante, selon les saisons, apporte un agrément aux murs de pierre. Les clôtures végétales constituent un moyen simple et naturel pour préserver l'intimité et assurer une transition avec le paysage naturel environnant.

Ces murs étaient autrefois ouvragés : chaperon convexe de moellon ou une dalle de pierre en saillie pour rejeter les eaux de pluie. Souvent les portillons sont encore couronnés d'une dalle de pierre.

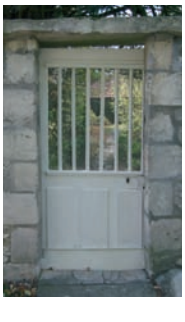

La hauteur des murs de clôture dépasse parfois les deux mètres. Les portails et les portes piétonnières présentent un profil droit de même hauteur que les murs. Ils sont en bois ou métalliques et s'accordent avec la grille de clôture en ferronnerie.

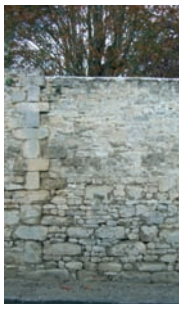

A Apremont, les corps des piles de portails sont parfois légèrement biseautés afin de faciliter le passage de véhicules. Les têtes de piles sont formées de pierres moulurées.

CLÔTURES
RECOMMANDATIONS

Nota bene :

▪ les travaux de clôture sont soumis à déclaration préalable *▪ un mur contient en proportion plus de moellons que de mortier* ***▪ le ciment, comme les enduits monocouches, empêche la respiration du mur et dégrade les pierres*** *▪ les ouvrages annexes (piles, chaînages, têtes de mur) sont essentiels : ils doivent être conservés et restaurés* ***▪ mieux vaut réaliser une clôture végétale avec un grillage qu'un mur avec des formes et des matériaux non locaux*** *▪ l'usage du PVC est proscrit pour les portails et les grilles.*

Haies, plantations :

- favoriser la plantation de haies champêtres et brise-vent
- préférer une haie de charmille à feuillage marcescent à une haie persistante comme le thuya qui présente un aspect uniforme et assèche le sol
- planter des essences florales locales en pied de mur
- planter en tenant compte de la taille adulte des arbres, de l'ensoleillement et de la nature du sol
- respecter les distances minimum réglementaires de plantation par rapport à la limite de propriété :
  - 0,50 m pour une haie de moins de 2 m de haut
  - 2 m pour les arbres de 2 m et plus
  - pour les arbres et arbustes plantés en espalier de chaque côté d'un mur, il n'y a pas de distance réglementaire mais leur hauteur ne peut dépasser celle du mur.

Borne de pierre adossée à un mur

Murs en pierre :

- réaliser des murs de clôture qui s'harmonisent avec les murs anciens du bâti voisin
- pour réparer un mur : observer le type de moellon grès ou calcaire utilisé, son appareillage et la qualité des joints. Restaurer les piles et autres ouvrages annexes
- utiliser beaucoup plus de moellon que de mortier, surtout sur les murs non enduits dont l'aspect doit se rapprocher du montage en pierre sèche
- utiliser un moellon calcaire de petites dimensions et le grès que l'on trouve dans les terres cultivées d'Apremont
- mettre en place des harpes en pierre si la longueur du mur est importante et des chaînages aux angles
- veiller à conserver la même mise en œuvre sur toute la hauteur du mur
- éviter l'emploi de matériaux non locaux et industriels
- protéger de préférence la partie haute du mur par un chaperon en moellon ou en pierre de taille, éviter les têtes de mur en tuile mécanique ou cimentées
- les recommandations contenues dans la fiche "matériaux" sont applicables aux murs de clôture en pierre.

Grilles et portails :

- créer des grilles et des portails sobres, en ferronnerie ou en bois, avec des barreaux droits et fins
- ne pas utiliser de forme courbe
- les ferronneries ou bois d'un même ensemble seront de la même couleur
- choisir la couleur des ferronneries ou du bois à partir du nuancier.

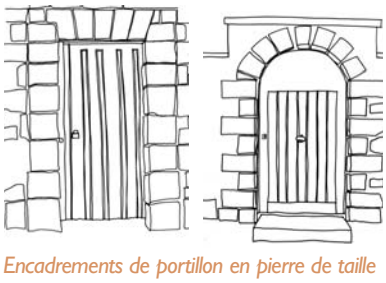

Encadrements de portillon en pierre de taille

Mur de clôture en pierre avec un portail en harmonie avec les façades

Mur de clôture en moellon calcaire et grès rejointoyé à la chaux avec harpe en pierre de taille

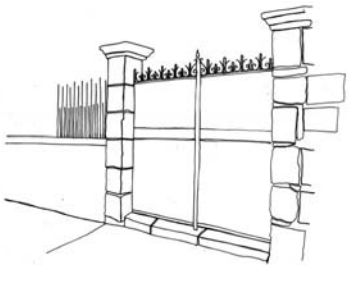

Portail en ferronnerie encadré par des piles en pierre de taille.

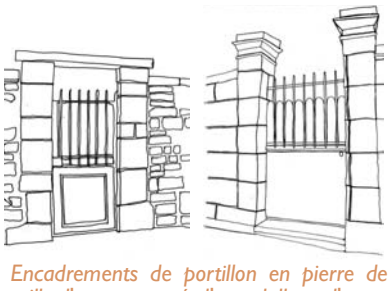

Encadrements de portillon en pierre de taille, l'un surmonté d'une dalle et l'autre formé de piles avec chapeaux

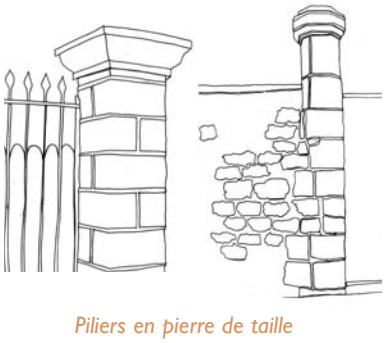

Piliers en pierre de taille

Parc naturel régional
Oise - Pays de France

Couleurs
DESCRIPTIF

L'ocre du grès et le gris blond du calcaire donnent au village d'Apremont une tonalité chaleureuse.
Ces teintes jouent avec les couleurs, les variations du ciel et de la végétation.
Les toitures offrent une gamme de couleur du rose orangé au brun tirant vers le rouge.
Elles s'harmonisent de manière caractéristique avec les murs.
Les menuiseries de fenêtre et les grilles peintes, blanc ou plomb, s'accordent avec la teinte de la maçonnerie.
Seules les portes et volets dont la couleur varie en fonction des maisons, impriment des taches colorées dans le paysage bâti.

Les roches calcaires tirent leur coloration claire et uniforme blanc-jaunâtre de leur composition (carbonate de chaux mélangé à de l'argile, de la magnésie, de la silice, des oxydes...). Le grès est une roche formée de grains de sable liés par un ciment siliceux, calcaire, ferrugineux de couleur ocre, jaune, orangé, brun, gris, violacé, veiné ou marbré.

APREMONT

Les façades de moellon calcaire sont traditionnellement recouvertes d'un enduit pouvant prendre une coloration soutenue. Les pierres en grès non gélives restent souvent apparentes.

La couleur du mortier de chaux se rapproche de celle de la pierre. Elle prend une plus grande importance visuelle sur les parties en moellon que sur la pierre de taille où les joints sont minces et à peine apparents. La pierre calcaire donne une couleur gris blond particulière au réseau de murs qui délimitent les îlots d'Apremont.

"La couleur donne la joie, elle peut aussi rendre fou". Fernand Léger

"Le volume extérieur d'une architecture, son poids sensible, sa distance peuvent être diminués ou augmentés suivant les couleurs adoptées... La couleur est un puissant moyen d'art ; elle peut le faire reculer ou avancer, elle crée un nouvel espace". Fernand Léger

Les plantations abondantes en avant des maisons ou dans les jardins accompagnent le bâti et apportent une touche de couleur complémentaire aux murs et aux sols en grès, brique ou enherbé.

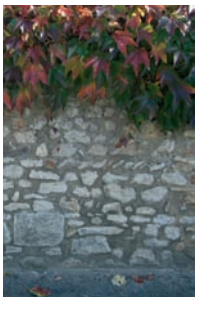

Les tuiles et les ardoises se patinent sous l'action du soleil et des intempéries. La couleur des toitures de tuile plate, plusieurs fois remaniées, s'enrichit de nuances variées.
La tuile mécanique, par son aspect et sa pose régulière, imprime une uniformité chromatique dans le paysage du village.
Les toitures d'ardoise ajoutent de rares surfaces sombres aux toits d'Apremont.

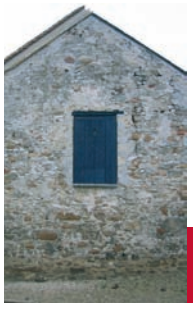

Nota bene :

▪ choisir des couleurs en équilibrant les parties des murs (enduit, pierre) et les menuiseries, volets, portes, clôtures ▪ ***tenir compte de l'exposition des façades*** *▪ ne pas utiliser un blanc pur ▪* ***les pièces de ferrure et les pentures doivent rester dans la même teinte que celle des volets*** *▪ employer les enduits ocrés avec précaution en respectant les teintes locales ▪* ***sur le bois, l'application de vernis et peintures étanches à la vapeur d'eau est à proscrire*** *▪ avant de repeindre il faut décaper, poncer, gratter, remplacer les pièces défaillantes ▪* ***la couleur de la porte d'entrée peut se distinguer des volets et menuiseries, soulignant la composition de la façade***

COULEURS
RECOMMANDATIONS

- pour choisir une couleur, il faut tenir compte des matériaux (pierre, enduit, brique), des coloris existants sur les façades environnantes, et de la quantité de couleur qui sera étalée (importance de la surface : volets, portes cochères, menuiseries...) afin de respecter une certaine harmonie pour l'ensemble du village
- peindre les menuiseries d'une couleur plus claire que les volets et portes
- dissimuler par une peinture "plomb" les barreaux des fenêtres ou les mettre en évidence par une couleur proche de celle des menuiseries
- appliquer une peinture d'impression sur un support sain et nettoyé avant d'appliquer 2 couches de peinture microporeuse
- réaliser un échantillon sur une grande surface in situ, avant d'appliquer la teinte définitive.

Couleurs : malgré tout le soin apporté à la réalisation de cette étude, des différences peuvent être constatées entre les couleurs imprimées et le nuancier de teintes réelles.

façades

G0.10.80
E4.05.75
F6.07.77
F2.10.70
F2.15.65

Le nuancier intitulé ***"façades"*** *est à utiliser pour* ***les murs des maisons,*** *sous forme d'enduit ou de badigeon. Certaines couleurs denses proches de celles de la brique, du grès ou de la pierre blonde sont à employer suivant l'environnement du projet, en harmonie avec la tuile brun orangé ou la couleur bleu gris de l'ardoise.*

Les nuanciers intitulés ***"volets et portes"*** *sont* ***décomposés en 3 parties, l'une pour la longère, et la longère ouvragée l'autre pour la maison de village, et l'autre pour la grande demeure.*** *Ils tiennent compte des proportions de la maison, des parties "murs" et des parties "fermetures" (volets et portes).*

Le nuancier ***"portails et ferronneries, menuiseries"*** *donnent les couleurs pour les* ***"ouvertures et les clôtures"****, les fenêtres sont de teintes claires et les portails sont presque noirs, de couleur plomb.*

volets et portes

la longère et la longère ouvragée

0N.00.76 — CN.02.67
SN.02.47 — J0.10.40
S0.05.55 — C4.20.30

la maison de village

Q0.10.60 — CN.02.47
S8.12.68 — T0.10.40

la grande demeure

0N.00.90 — LN.02.77
H2.03.82 — S0.05.65

menuiseries

U0.04.84
FN.02.85
G4.05.81
F2.05.75

portails et ferronneries

N0.10.30
P0.10.20
SN.02.27
C0.10.20

Nuancier : ces références de coloris sont celles des peintures ASTRAL, toutefois d'autres fabricants distribuent les mêmes teintes.
Etude couleurs réalisée par Martine Homburger, consultant couleur.

Parc naturel régional
Oise - Pays de France

Maisons de constructeurs

DESCRIPTIF

La maison de constructeur est un type d'habitat individuel apparu au milieu du XXème siècle. Elle est située en périphérie du village ou sur des parcelles laissées disponibles par le bâti plus ancien. Elle appartient souvent aux formes groupées des lotissements. Sa réalisation, suivant des techniques constructives standardisées, la distingue du bâti traditionnel. Elle est implantée au milieu de sa parcelle.

APREMONT

Volumétrie de la maison

La maison de constructeur prend généralement la forme d'un parallélépipède rectangle, de plain-pied, couvert d'une toiture à deux pans. Quelquefois, ce volume est surmonté d'une toiture à quatre pans et peut présenter un rez-de-chaussée surélevé permettant un sous-sol semi-enterré. La surface habitable moyenne de la maison de constructeur est de 100 m^2. Les combles sous toiture sont habitables ou non, suivant que la charpente est de type traditionnel ou industriel.

Certaines maisons de constructeurs d'Apremont sont formées d'une toiture à la mansard.

Les dimensions modestes de la maison de constructeur entraînent souvent diverses extensions dans le prolongement du volume principal, et divers ajouts sous forme de vérandas, auvents, etc.

Matériaux de construction

Les murs sont maçonnés en parpaing de ciment, brique creuse ou constitués de voiles de béton. La finition consiste en un enduit projeté ou en un parement de moellon. La toiture peut être recouverte de tuile plate ou d'ardoise cherchant à identifier la maison de constructeur à une construction traditionnelle. Elle est fréquemment recouverte de tuile industrielle d'un ton uniforme brun ou rouge. Les modénatures, qui écartent le ruissellement des eaux de pluie de la façade, sont généralement absentes.

Abords de la maison

Par son implantation en retrait de l'alignement sur rue et isolée des limites mitoyennes du terrain, la maison de constructeur permet le stationnement de plusieurs véhicules sur la parcelle et la construction d'annexes accolées ou non à la maison. La clôture ferme la parcelle sur l'espace public et a un fort impact visuel sur la rue. Son aspect, minéral ou végétal, s'harmonise avec les clôtures et les murs des constructions avoisinantes et garantit une bonne intégration dans le paysage du village. L'accompagnement végétal de la maison notamment les plantations sur le devant, le traitement des surfaces privatives engazonnées ou minérales (allées, terrasses, ...) participent également à l'ambiance de la rue.
Ce traitement du sol favorise aussi l'écoulement des eaux de pluie.

MAISONS DE CONSTRUCTEURS

RECOMMANDATIONS

Nota bene :

▪ avant toute demande d'autorisation de travaux (permis de construire, permis d'aménager, permis de démolir, déclaration préalable), consulter, en mairie, le règlement d'urbanisme local (Plan d'Occupation des Sols ou Plan Local d'Urbanisme) pour connaître les règles et les servitudes applicables à la parcelle où se situe le projet *▪ quand la construction, après extension, dépasse 170 m² de surface hors-œuvre nette, le recours à un architecte est obligatoire* ***▪ pour obtenir une information technique ou recevoir une aide à la formalisation du projet, prendre contact avec un architecte-conseil du CAUE ou le PNR.***

Haies en limite séparative composées d'essences champêtres variées : charmille, noisetier, forsythia, ...

Création ou modification de clôture sur rue :

- édifier la clôture sur rue dans la tradition des murs en pierre du village afin d'assurer la continuité visuelle de la rue. Eviter la profusion des matériaux différents
- dans un environnement naturel, privilégier les haies végétales doublées sur l'intérieur de la parcelle d'un grillage de couleur neutre (gris ou galvanisé).

Entretien et rénovation de la construction :

- lors d'un ravalement, nettoyer et dégraisser les murs enduits en les lavant à l'eau
- pour donner du caractère à votre maison, réaliser un enduit traditionnel 3 couches avec une finition lissée plus esthétique et permettant un meilleur entretien
- la tuile mécanique peut être remplacée par de la tuile plate vieillie, petit moule
- en cas de remplacement des menuiseries, poser de préférence des menuiseries bois présentant 3 carreaux verticaux par vantail. Celles-ci ont une meilleure tenue au feu
- volets, porte d'entrée, porte de garage seront en bois suivant les recommandations de la fiche correspondante. Le bois présente de très bonnes qualités anti-infractions
- ne pas compenser l'absence de modénature sur la façade, par l'ajout d'éléments rapportés (corniches préfabriquées, encadrements de fenêtres en pierres agrafées, etc.).

Extension de la maison :

- projeter, autant que faire se peut, l'extension de la construction existante dans le prolongement de la façade principale et du pan de toiture, afin d'allonger le volume de la maison et lui donner des proportions rappelant celles des constructions traditionnelles. Eviter les décalages de volumes inutiles
- une annexe (garage, atelier, etc.) peut également être construite à l'alignement, à l'appui d'une des limites mitoyennes de la parcelle, afin de réimplanter du bâti sur rue, à l'instar du bâti traditionnel
- éviter la multiplication des portes de garage en façade principale
- construire une véranda (si le règlement d'urbanisme l'autorise) en accord de couleur et de matériaux avec la maison. Porter une attention particulière à son orientation pour éviter l'effet de serre
- envisager l'aménagement d'un auvent pour garer les véhicules (surface couverte non close = pas de fumée enfermée)
- dans le cas d'un aménagement de comble, limiter à deux par pan de toiture, la création de lucarnes ou de fenêtres de toit à l'aplomb des fenêtres du rez-de-chaussée.

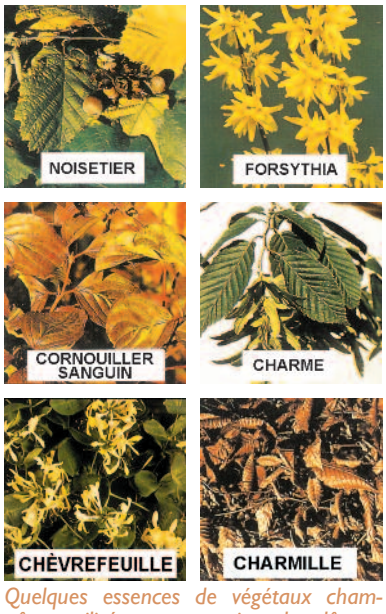

Quelques essences de végétaux champêtres utilisées pour constituer les clôtures végétales de la parcelle d'une maison

Plantation de la parcelle :

- préserver au maximum la végétation existante
- planter arbres et arbustes d'essences locales, naturellement présents dans l'environnement végétal de la parcelle et adaptés aux conditions de sol et de climat du site
- tenir compte du relief, de l'ensoleillement, des vents, de la présence de l'eau, de la taille adulte des végétaux, des constructions avoisinantes pour implanter les différents sujets
- choisir des plantes tapissantes pour habiller les éventuels talus.

Auvents, l'un contemporain, l'autre en couverture végétale bien intégrés et accolés à la maison ou au mur de clôture

Parc naturel régional Oise - Pays de France

Approche environnementale
PRINCIPES

Le Parc Naturel Régional Oise - Pays de France a pour vocation de promouvoir les économies d'énergie et les énergies renouvelables. Ainsi, il encourage le développement des démarches "Haute Qualité Environnementale", "Bilan énergétique" et "Construction bioclimatique" dans les collectivités, les entreprises et chez les particuliers. Le PNR et ses partenaires, parmi lesquels l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) initient, dans ce cadre, des opérations exemplaires au sein du territoire, intégrant qualité environnementale, architecturale, paysagère et efficacité énergétique aussi bien en construction neuve qu'en réhabilitation.

PNR
Oise
Pays de France

L' implantation, la volumétrie, le choix des matériaux et des techniques mis en œuvre sont des facteurs d'intégration dans le paysage naturel ou bâti de la commune. Cela contribue au respect de l'environnement et participe aux efforts consentis en matière d'économie d'énergie.

Aménagement pour un drainage naturel des eaux de pluie du toit

Maison proche de Compiègne, archi. Philippe Hénin

Chantier d'une maison à ossature bois

Construction avec installation d'un chauffage par géothermie (utilisation de l'énergie thermique du sol)

Bâti dans un village du Vorarlberg, région d'Autriche

Implantation sur le site et orientation

L'ensoleillement et la protection contre les intempéries doivent être pris en compte dans l'implantation de la construction. L'organisation des pièces de la maison permet aux habitants de bénéficier d'un maximum de lumière naturelle au cours de la journée : exposition est des chambres pour recevoir le soleil du matin, exposition sud et ouest pour les pièces communes occupées durant la jounée (séjour, salle à manger ...), exposition nord pour les pièces nécessitant peu d'ensoleillement (pièces de « service », ...)
Une bonne orientation permet également d'ouvrir les pièces sur l'extérieur sans les soumettre aux intempéries (vent, pluie ...). Elle améliore le confort tout en permettant de réaliser des économies d'énergie.
Le relief, la végétation, les constructions voisines protègent la maison des vents et procurent une ombre portée bienvenue en été.
L'implantation dans le prolongement bâti des constructions voisines protège également la nouvelle construction des intempéries et permet de réduire les dépenses énergétiques en offrant mutuellement des surfaces isolées en mitoyenneté.

Volumétrie et aspect de la construction

Un volume simple et compact, en offrant moins de surface de murs extérieurs à isoler, se révèle moins onéreux à la construction. Il permet également de mieux gérer les pertes et apports de chaleur « naturelle » et de maîtriser ainsi la consommation d'énergie.
Larges baies vitrées laissant entrer abondamment le soleil et la lumière dans la maison, petites fenêtres maintenant une isolation maximum, « fenêtres » en hauteur permettant un ensoleillement en profondeur des pièces ou fenêtres en largeur pour profiter des déplacements du soleil, chaque ouverture participe à l'effort énergétique de la maison et à sa qualité architecturale.

APPROCHE ENVIRONNEMENTALE

RECOMMANDATIONS

Nota bene :

- ***l'éco-construction, l'éco-gestion, l'attention portée aux conforts thermiques, acoustiques, olfactifs, sonores, visuels, l'attention aux effets sur la santé des habitants sont les fondements de l'approche environnementale de la construction.***

Maison dans le Perche, archi. Sonia Cortesse

Maison intégrée au site naturel, avec utilisation passive de l'énergie solaire, une isolation renforcée, des doubles vitrages isolants, un jardin d'hiver, une mise en œuvre de matériaux recyclables et des finitions saines, un choix d'essences de bois naturellement durables, l'épuration des eaux usées et des eaux vannes par des lits à macrophytes

Source : toits et murs végétaux, Nigel Dunnett et Noël Kingsbury, édition du Rouergue

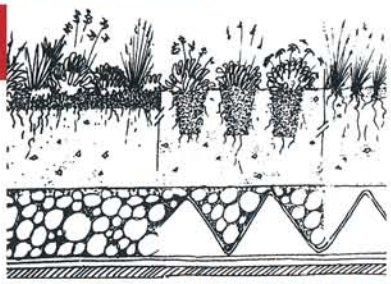

Coupe transversale d'un toit végétalisé ; la strate végétale peut être faite de jeunes plants. Une membrane d'étanchéité assure la protection contre les infiltrations

Source : inatallations solaires thermiques, Peuser, Remmers, Schnauss, Systèmes solaires, éditions Le Moniteur

Conception de petite taille avec ballon de stockage bi-énergie pour l'eau potable

Matériaux et techniques

- le choix des principes constructifs et des matériaux mis en œuvre est essentiel. Une maison à ossature bois est, par exemple, rapide à assembler et permet un chantier propre. Les panneaux sont préfabriqués en usine, et posés sur un soubassement en maçonnerie construit sur site. D'autres matériaux : brique monomur, pierre, béton... ont également des propriétés intéressantes pour la préservation de l'environnement
- une isolation par l'extérieur peut être mise en place afin d'éviter les ponts thermiques, sources de déperdition. Les doubles et triples vitrages renforcent l'isolation, protégeant autant du chaud que du froid
- une toiture végétalisée régule la température intérieure de la maison et isole du froid en hiver pour un entretien très réduit. Elle permet également un drainage des eaux de pluie et une réduction des nuisances sonores
- les ressources naturelles : soleil (serre, panneaux solaires), sous-sol (géothermie), végétaux (chaudières bois, blé, bio-masse), fournissent une énergie renouvelable permettant d'économiser les énergies fossiles
- les panneaux photovoltaïques (électricité) apportent de l'énergie, alors que les panneaux thermiques fournissent air chaud et eau chaude et les panneaux vitrés la chaleur par effet de serre. Une installation solaire doit être parfaitement intégrée à la construction par l'emplacement choisi en tenant compte des contraintes techniques, des dimensions des panneaux et de leur aspect. Elle doit être, autant que faire ce peut, le moins perceptible possible depuis l'espace public et le paysage environnant. Actuellement, la législation évolue vers une autorisation plus large des installations des panneaux solaires
- enfin, une économie d'eau peut être mise en place par la récupération des eaux de pluies depuis les descentes de toit, puis le stockage dans une citerne avant réemploi pour le jardin ou dans le circuit interne de l'habitation après filtrage.

Les architectes du Parc Naturel Régional et ceux du CAUE sont à même d'aider tout candidat à concevoir une maison avec une approche environnementale et à l'orienter vers une documentation spécifique.

Préau aux Clayes-sous-Bois, archi. Anne Delaunay

Abri composé de murs et sol en béton clair avec un fossé de gravillons qui reçoit les eaux de pluie provenant de l'ouverture entourant la toiture apportant un éclairage naturel

Toit végétalisé, agréable dans l'environnement, favorisant la biodiversité en apportant des solutions pour la gestion de l'eau et les énergies

Source : l'architecture écologique, Dominique Gauzin-Müller, éditions Le Moniteur

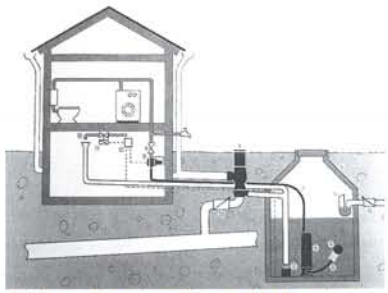

Schéma d'une installation de récupération des eaux de pluie avec citerne enterrée et pompe immergée

Architecture contemporaine
PRINCIPES

Selon les termes de sa charte, le Parc Naturel Régional Oise-Pays de France se définit comme un lieu d'échanges, de formation, de recherche, d'expérimentation.
Dans ce cadre, le PNR s'est donné pour mission de promouvoir l'architecture contemporaine.
Le paysage bâti des villes et des villages est un tissu vivant où les témoins de chaque époque se juxtaposent.
La recherche d'une architecture contemporaine renouvelant les typologies traditionnelles, en s'intégrant au tissu bâti existant, apparaît comme une dynamique pour le Parc, qui encourage la création architecturale, dans le respect des sites et des paysages naturels et bâtis de son territoire.

PNR
Oise
Pays de France

Par son implantation sur la parcelle ou sur le site d'inscription, par sa volumétrie, par le choix des matériaux mis en œuvre, l'architecture contemporaine peut s'insérer harmonieusement dans le paysage naturel ou bâti du village et enrichit, à l'instar des constructions des siècles passés, le patrimoine de la commune.

Maisons d'aujourd'hui en milieu rural ou en bourg alliant volumes, matériaux traditionnels, adaptation au terrain s'inspirant parfois des typologies existantes comme la longère

Maison dans le Perche, archi. Sonia Cortesse

Construction en Belgique, archi. Daniel Dethier

Maison en Bretagne, archi. Grégoire Maisondieu

Maison dans l'Aisne

Volumétrie et aspect de la construction

L'observation de la volumétrie des constructions traditionnelles avoisinantes dans le village peut aider à définir le volume de la nouvelle construction. Sans chercher la reproduction exacte, elle peut donner une idée de gabarit.
Cependant, l'absence de toit à 2 pentes peut parfois apporter des solutions intéressantes en terme d'intégration et d'espaces intérieurs.
Si l'architecture contemporaine se satisfait de l'absence de modénature, elle permet, par contre, une grande diversité d'« ouvertures » dans le volume (grandes baies vitrées, fenêtres carrées ou en largeur, de différentes dimensions, verrières, etc.) qui expriment à l'extérieur la nature des volumes intérieurs créés.
Dans un environnement naturel, une volumétrie simple et épurée est également recommandée. Le relief peut imposer une volumétrie de part l'inscription de la maison dans la pente. La végétation existante peut également contraindre et révéler les formes de l'architecture.

Implantation sur le site

L'implantation de la maison contemporaine, comme anciennement les maisons traditionnelles, se décide en fonction des conditions d'ensoleillement et de protection contre les intempéries (pluie, vent).
Dans le village, l'implantation est également contrainte par la forme de la parcelle d'accueil de la construction (large, étroite).
Pour une bonne insertion dans le paysage bâti, la maison contemporaine doit respecter les dispositions de constructions traditionnelles voisines : en bordure de l'espace public ou alignée sur la façade principale de celles-ci quand elles sont en retrait sur la parcelle.
L'implantation de la construction, en limites mitoyennes des parcelles, permet de préserver l'espace privatif des regards depuis la rue.
L'implantation à l' « alignement » sur rue (en bordure de l'espace public), permet de libérer une surface de parcelle plus importante à l'arrière de la construction pour aménager un jardin d'agrément, un potager…
Dans un environnement naturel, l'inscription dans le paysage (relief, végétation, bâti existant) de même que les vues depuis et vers la maison influencent l'implantation.

Matériaux de mise en œuvre

L'emploi de matériaux traditionnels, le respect de la palette de couleurs préconisée garantissent une bonne insertion dans le paysage bâti du village.
Cependant, ces matériaux traditionnels peuvent être mis en œuvre de manière innovante en gardant leur pouvoir d'intégration : murs de gabions, murs en pierres sèches, panneaux de terre cuite, …
Dans un environnement naturel, d'autres matériaux sont à même de permettre une bonne insertion dans le paysage : bois, résilles métalliques, terre…
Des matériaux plus contemporains, le verre, le béton, travaillés suivant des techniques spécifiques (béton poli ou ciré) pouvant présenter des qualités de discrétion, permettent à l'architecture contemporaine de se fondre dans le paysage naturel ou bâti environnant.

ARCHITECTURE CONTEMPORAINE

RECOMMANDATIONS

Nota bene :

▪ construire une maison d'architecture contemporaine demande à ceux qui l'envisagent de s'engager dans une démarche de création *▪ une maison d'architecture contemporaine n'est pas la simple reproduction d'un modèle d'architecture traditionnelle auquel il est ajouté une colonne, un fronton, une baie vitrée, une verrière…* ***▪ une maison d'architecture contemporaine nécessite la formulation d'une demande précise (un «programme») et le choix d'un architecte pour proposer un projet répondant aux attentes et mener à bien la construction*** *▪ la première démarche consiste à vérifier dans le document d'urbanisme communal (Plan d'Occupation des Sols/Plan Local d'Urbanisme) les règles et les servitudes applicables au terrain où est projetée la construction. Cette démarche s'effectue en mairie de la commune d'accueil* ***▪ la deuxième démarche réside en «l'écriture» d'un programme, au regard des contraintes d'urbanisme identifiées au préalable*** *▪ inutile, en effet, d'imaginer une maison sur deux étages quand le règlement du Plan Local d'Urbanisme n'en permet qu'un… Le programme porte sur le nombre et le type de pièces souhaitées, leurs caractéristiques (dimensions, situation, orientation…), l'organisation des pièces les unes par rapport aux autres, le mode constructif souhaité, le type d'énergie, l'aspect de la construction, etc* ***▪ le choix d'un architecte-maître d'œuvre est l'étape suivante. Aux termes de la loi, le recours à l'architecte n'est obligatoire, pour les personnes privées, que pour les constructions d'une surface hors œuvre nette supérieure à 170 m². Il est cependant vivement recommandé. Celui-ci, en effet, est le garant de la qualité architecturale et constructive de la maison.***

L'architecture contemporaine n'est pas synonyme de réalisation coûteuse.
Les matériaux modernes et innovants sont souvent moins onéreux et plus faciles à mettre en œuvre que les matériaux traditionnels.
Suivre les principes simples d'implantations, d'orientation, de conception exposés ci-avant, permet de réaliser des économies substantielles d'énergie.
De même, une bonne isolation de la toiture, des murs, des planchers, des vitrages, se révèle avantageuse sur le long terme (réalisation des coûts de gestion).

L'architecte est un prestataire de service. Il peut donc être mis en concurrence. Sa rémunération est établie au pourcentage du montant des travaux à réaliser, suivant le type de mission qui lui est confié. Celle-ci peut être étendue, de la réalisation du dossier de permis de construire, au dessin des plans d'exécution des travaux, au choix des entreprises chargées de la réalisation et au suivi du chantier, pour une mission complète.

Le choix de l'architecte est une étape importante car tous les architectes n'appréhendent pas l'architecture contemporaine de la même manière.
Un dialogue doit s'établir entre l'architecte et son client.

Maison à Fontaine-Chaâlis, archi. Claude Thévenot

Les architectes du Parc Naturel Régional et ceux du CAUE sont à même d'aider tout candidat à la construction d'une maison d'architecture contemporaine, dans sa démarche: formulation du programme, choix de l'architecte, suivi du projet.
Le choix des entreprises chargées de la réalisation gagne également à passer par un appel à la concurrence. Toutes les entreprises n'ont pas la même qualification et les mêmes spécialités.
Souscrire une assurance dommage-ouvrage est, dans tous les cas, obligatoire. Elle permet de corriger les malfaçons éventuelles rapidement, avant toute recherche de responsabilité. C'est l'assureur, dans ce cas, qui recherche les défaillances et entament les poursuites, s'il y a lieu.

Maison dans les Yvelines, archi. Fabrice Millet

Habitations de composition simple, l'une avec un pignon s'ouvrant ou se fermant par un système de volets, l'autre offrant un auvent servant d'abri voiture

Maison dans le Vorarlberg, région d'Autriche

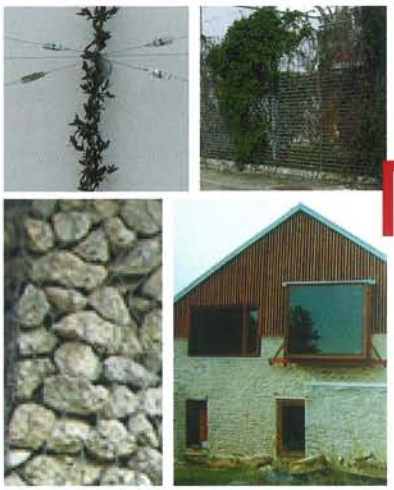

Matériaux : résilles métalliques pour plantes grimpantes, mur en gabion (caisson en treillage métal rempli de caillasse), pignon en moellon enduit à pierre vue et clins de bois associés aux fenêtres cadrées

Pour finir, quelques recommandations… :

- préserver et chercher à tirer parti des éléments caractéristiques du site d'implantation : murs de pierres, arbres remarquables, bâti ancien à caractère patrimonial (ancienne grange…). L'architecture contemporaine gagne à s'inscrire dans les traces du passé et à s'inspirer du contexte dans lequel elle se situe
- éviter la profusion des matériaux qui contredit l'évidence du volume
- éviter toute forme de pastiche peinant souvent à dialoguer avec son environnement et ne tirant son intérêt que dans sa singularité.

Parc naturel régional
Oise - Pays de France